

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

COLLECTIVITE

COMMUNE  
D'HEILTZ LE MAURUPT

Nombre de conseillers :

en exercice 11

Présents 10

Votants 11

Délibération n° 33

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Séance 11 juillet 2011

Par suite d'une convocation en date du 5/07/2011, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie le 11 juillet 2011, à 18h30, sous la présidence de Monsieur BAILLY Michel, maire.

**Étaient présents** : MM. Michel BAILLY, Huguette ROSSARD, Claudine DUBECHOT, Thierry LIGNOT, Martine BARDET, René MARTINEZ, Guy SALLES, Thierry NOISETTE, MUNEUX Philippe, MUNEUX Josette.

Lesquels forment la majorité en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.

**Absent(s) excusé(s)** 1 Stéphane HETTE, (donne pouvoir à Mme ROSSARD Huguette)

**Absent(s)** : 0

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales

M SALLES Guy est désigné secrétaire de séance.

**Objet : convention avec France Telecom**

Considérant les travaux d'aménagement de voirie entrepris par la commune sur la rue des raines et la rue de Bournonville ;

Considérant le projet des travaux d'enfouissement de réseau ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de réaliser les travaux d'enfouissement du réseau France Télécom
- de signer le devis d'un montant de 2975.98€
- d'autoriser le maire à signer la convention locale pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques avec France Telecom.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le.....  
Et de la publication, le.....  
Fait à Heiltz Le Maurupt, le.....  
Le Maire,

Extrait certifié conforme au registre des délibérations  
Fait à Heiltz Le Maurupt, le 11 juillet 2011

Le Maire  
BAILLY Michel

Date d'affichage

/ /

